



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 29 mars 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 8.1, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 7.1, 7.2, 8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h40.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.1.4), Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 8.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 0.2), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 8.1), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'au rapport 8.1), M. Michel LOYAT (à partir du rapport 0.2 et jusqu'au rapport 4.2), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 8.1), Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.3), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN (à partir du rapport 8.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chaleze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 8.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.3) Champagney : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND à partir du rapport 8.1), M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chauffontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 8.1), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard BOURDAIS Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 1.1.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 1.1.3) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.1) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT (représentée par M. Alexis JACOB à partir du rapport 8.1), M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 8.1).

**Étaient absents :** Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Carine MICHEL, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : Robert POURCELOT Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLÉY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE.

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

### Procurations de vote :

**Mandants :** S. RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), E. ALAUZET, P. BONTEMPS (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN (à partir du 0.3), J.L. FOUSSERET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 1.1.1), V. HINCELIN, M. LOYAT (à partir du 4.3), C. MICHEL, F. PRESSE (jusqu'au 0.3), J. SCHIRRER (à partir du 1.1.1), C. TISSIER (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE (jusqu'au 0.3), R. REYLE (à partir du 1.1.1), F. GILLET, R. POURCELOT, D. JOLY, M. COTTINY, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.3).

**Mandataires :** G. VERRO (à partir du 1.2.1), N. MOUNTASSIR, M. LOYAT (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), J.P. GOVIGNAUX, F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), G. BAULIEU, B. RONZI, L. HAKKAR, M.O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), C. DEVESA, J. MARIOT (à partir du 4.3), M.N. SCHOELLER, N. GUILLEMET (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (à partir du 1.1.1), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.3), J. MARIOT (jusqu'au 0.2), B. CYPRIANI, A. KOELLER, R. DEMESMAY, R. REYLE (jusqu'au 0.3), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. HUOT, M. FELT, E. DUMONT, J.M. MAY, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.3).

### Délibération n°2012/001677

#### Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques de la liste des emplois permanents

## Ajustements techniques de la liste des emplois permanents

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « charges de personnel » Budget Principal Budget Annexe CRR	Montant prévu au BP 2012 : - Budget Principal : 8 094 390 € - Budget Annexe CRR : 4 377 863 € Montant de l'opération : - Budget Principal : 33 300 € - Budget Annexe CRR : 61 000 €

### Résumé :

Un poste de technicien responsable maintenance centre de tri (catégorie B, filière technique) a été créé par le Conseil Communautaire du 30 juin 2011. Le Bureau d'Etudes a toutefois conclu au calibrage possible de ce poste en un poste relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise (catégorie C, filière technique). Il est proposé de transformer en conséquence ce poste.

Par délibération du 31 mars 2011, le Conseil de Communauté a validé le projet d'établissement du CRR. A cette occasion, il a été convenu que l'entretien, la maintenance et l'exploitation technique des bâtiments seraient effectués en commun avec le FRAC, chacun prenant en charge les dépenses lui revenant. Ces missions sont confiées au PMT, et la charge de travail liée à cette activité nécessite la création d'un poste d'adjoint technique (catégorie C, filière technique).

Suite à la validation du projet d'établissement du CRR et dans la poursuite de sa mise en place, il est proposé la création d'un poste de chargé de l'action culturelle et de la communication, relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative).

### **I. Transformation du poste de Responsable Maintenance Centre de Tri au Sybert**

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2011, un poste de responsable maintenance Centre de Tri relevant du cadre d'emploi des techniciens (catégorie B, filière technique) a été créé.

Il était toutefois précisé que le profil du poste pourrait évoluer suite aux conclusions du Bureau d'Etudes accompagnant le Sybert sur ce projet.

Ces conclusions prévoient que ce poste pourrait être calibré en un poste relevant du cadre d'emploi d'agent de maîtrise (catégorie C, filière technique). Il est en conséquence proposé la transformation du poste relevant du cadre d'emploi des techniciens (catégorie B, filière technique), en un poste d'agent de maîtrise (catégorie C, filière technique).

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise,
- la suppression, en parallèle, d'un poste relevant du cadre d'emploi des techniciens,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

## **II. Création d'un poste d'adjoint technique au sein du Pôle des Moyens Techniques (catégorie C, filière technique)**

Par délibération du 31 mars 2011, le Conseil de Communauté a validé le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR). Par ailleurs, les nouveaux locaux du CRR seront partie intégrante de la Cité des Arts où se situera également le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) avec lequel sont mutualisés plusieurs services (accueil, centre de documentation, ouverture / fermeture de l'établissement).

En outre, il a été convenu que l'entretien, la maintenance et l'exploitation technique de l'ensemble des bâtiments seraient également effectués en commun, chacun des deux établissements (CRR et FRAC) prenant en charge les dépenses lui revenant.

Ces missions seront confiées au Pôle des Moyens Techniques qui assure la conduite de la construction et plus particulièrement au service Patrimoine, qui assure déjà le suivi des biens bâtis de la CAGB. La charge de travail liée au suivi technique de la Cité des Arts (11 500 m<sup>2</sup>) est estimée à environ 2,5 équivalents temps plein et son intégration au sein des services nécessite donc leur renfort par un agent de la filière technique. Ce suivi est également effectué pour le compte de la Région Franche-Comté, qui remboursera les coûts afférents à cette mission, correspondant à un quasi équivalent temps plein.

Tenant compte de la structure actuelle des services, de l'ouverture de la Cité des Arts prévue au début de l'année 2013 et du fait qu'il est préférable d'anticiper ce recrutement de manière à former les agents dès le mois de septembre prochain, il est aujourd'hui proposé la création d'un poste adjoint technique (catégorie C, filière technique).

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- la création d'un poste d'adjoint technique au sein du Pôle des Moyens Techniques relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques (catégorie C, filière technique),
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

## **III. Poursuite de la mise en place du Projet d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Régional, année I - Création d'un poste de chargé de l'action culturelle et de la communication**

Par délibération du 31 mars 2011, le Conseil de Communauté a validé le Projet d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Régional. Dans ce cadre, il est proposé la création d'un poste de chargé de l'action culturelle et de la communication, relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative).

L'agent aura notamment en charge les missions suivantes :

- mettre en place le pilotage territorial avec les partenaires culturels,
- contribuer à la mise en œuvre du projet d'établissement 2010-2016,
- assurer le montage et la coordination de l'action culturelle (auditions, concerts et spectacles, accès des élèves au Spectacle Vivant...),
- développer la politique de communication du CRR,
- aider à la conception de projets auprès des enseignants de la structure, en lien avec les partenaires.

Il convient de préciser que cette création de poste est conforme à la démarche de pesage de poste et de cohérence organisationnelle menée à la CAGB en 2011, en vue de la future Cité des Arts et de la Culture.

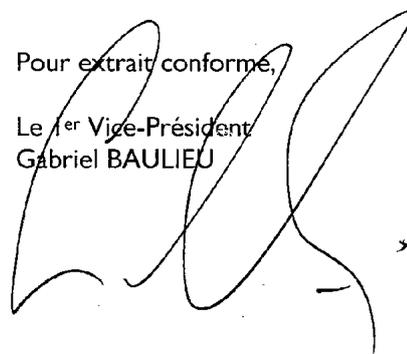
Au vu de ces éléments, la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative) est proposée.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- la création d'un poste de chargé de l'action culturelle et de la communication au sein du CRR relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative),
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112  
Contre : 0  
Abstention : 0

